

Communiqué No 2010001 : Postulat Fehr sur la sauvegarde de la presse – position de Publicité Romande

Lausanne, le 28 mars 2011

L'OFCOM a ouvert une consultation sur les études consacrées à l'avenir des médias en Suisse, suite au postulat déposé par le conseiller national Hans Jürg Fehr, portant sur l'avenir de la presse en Suisse et ses conséquences sur la diversité de opinions.

Publicité Romande saisit cette opportunité pour faire part au Conseil Fédéral de sa position concernant non seulement le média de la Presse écrite, mais l'ensemble des médias participant à la formation de l'opinion, en particulier s'agissant des liens existant avec la Publicité.

Notre association qui regroupe l'ensemble des professions de la chaîne économique en matière de Publicité considère que la publicité est au service de l'économie. Elle était jusqu'il y a peu de temps d'une part au service des entreprises communiquant leurs offres de produits et de services et d'autre part au service du financement de médias, dont la presse écrite.

Cette situation a changé ; les mutations technologiques et sociologiques nous conduisent à la conviction que la Publicité n'est plus au service des médias mais doit servir au financement des contenus.

Ces contenus, qui sont précisément indispensables à la démocratie directe ne sont aujourd'hui plus directement liés à un média particulier ; les mêmes contenus pouvant être consommés au gré du citoyen par différents canaux, papier ou électroniques selon les lieux et les moments de la journée, cette mutation étant au surplus directement liée à une société dont les besoins en mobilité augmentent.

Dans ce contexte, en parfaite cohérence avec l'intervention de Publicité Romande auprès du Conseiller Fédéral Moritz Leuenberger en 2010 (lettre du 29 avril 2010, CP 2010004), Publicité Romande demande à la Confédération de procéder à une analyse globale et systémique de la problématique Média/ Publicité destinée à repenser les bases constitutionnelles et légales en vigueur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Claude Miffon, responsable des affaires publiques et juridiques, au 079 342 89 20 ou François Besençon, Président, au 079 446 18 12.

A propos de Publicité Romande – Publicité Romande est l'organisation faîtière de la publicité en Suisse romande créée en 1928. Publicité Romande défend l'industrie publicitaire en Suisse romande. Elle siège notamment auprès de Publicité Suisse PS, de la Commission suisse pour la Loyauté, de la Fondation statistique suisse en publicité, du centre de formation SAWI, de la commission des utilisateurs de la REMP et de la fondation Mediapulse. Publicité Romande est également propriétaire de Com.In Sàrl, société éditrice du journal Com.In.
Président : François Besençon (+4179 446 18 12)